

<p>Date de convocation :  17/03/2022</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	--

Le vingt-deux mars deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Héléne DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie-Laure OUDIN, Eric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT.

Excusés : Cédric BROUSSARD (pouvoir à E MOUNIER), Fabienne MANOHA (pouvoir à I MEYNET)

Madame Pascale MERLE a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Fixation du prix de vente des caveaux préfabriqués (installés fin d'année 2021 – secteur A)**

**DCM 20220322-2**

Monsieur Le Maire rappelle la facture émise par l'entreprise SDRTP ZA Aulagny 43290 MONTREGARD pour la fourniture et la mise en place au cimetière de 8 caveaux préfabriqués de 6 places avec ouverture avant pour un montant de 32 640.00 € TTC.

Il explique qu'il convient de fixer les tarifs de la vente de ces caveaux préfabriqués aux personnes inscrites sur une liste d'attente.

A l'unanimité, le Conseil Municipal,

- fixe le prix de vente à 4 080 € TTC l'un ;
- autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,  
Le Maire,



**AR Prefecture**

043-214300873-20220322-DCM20220322\_2-DE  
Reçu le 14/04/2022  
Publié le 14/04/2022